

**École de criminologie**  
Université de Montréal

**Hiver 2021**

Plan de cours

**CRI 1730-L**

**« Introduction à la victimologie »**

Lundi de 13h00

Cours à distance à modalité mixte (COVID-19)

Ismehen Melouka

[ismehen.melouka@umontreal.ca](mailto:ismehen.melouka@umontreal.ca)

Disponible sur rendez-vous

## Descripteur du cours

Le rôle des victimes dans la dynamique du crime et dans l'administration de la justice. Les conséquences de la victimisation. La réparation des préjudices. L'intervention psychosociale auprès des victimes.

## Objectifs du cours

### ***Objectifs généraux***

Ce cours vise à permettre aux étudiantes et étudiants de :

- De faire connaissance avec la victimologie;
- De comprendre les problèmes des victimes d'actes criminels, le développement des politiques sociales et criminelles en faveur des victimes, et l'émergence de droits et de services afin de répondre à leurs besoins;
- De comprendre les enjeux contemporains comme la justice réparatrice et l'égalité entre les droits des victimes et ceux des contrevenants.

### ***Objectifs spécifiques***

À la fin de ce cours l'étudiante et l'étudiant seront en mesure de :

- Définir la victimologie, d'expliquer et de comprendre l'évolution des enjeux qui caractérisent ce domaine;
- Connaître et comprendre les concepts clefs au domaine de la victimologie;
- Connaître et comprendre le rôle de la victime dans le système de justice;
- Connaître et analyser des outils de mesure de la victimisation;

- Expliquer et analyser les politiques sociales et législations concernant les victimes d'actes criminels;
- Connaître et comprendre les conséquences possibles d'un acte criminel pour la victime directe et indirecte;
- Connaître et analyser les besoins des victimes ainsi que les services et programmes qui leurs sont disponibles.

## Approches pédagogiques

Modalité mixte en deux blocs de 90 minutes chacun :

- 1- Cours enregistrés (asynchrone)
- 2- Séances interactives (synchrone)

Les cours enregistrés ainsi que la matière prévue seront disponibles sur Studium au plus tard 48h avant la séance en synchrone. Les étudiantes et étudiants ont la responsabilité de visionner la matière tout en s'acquittant des lectures et travaux avant les séances interactives. Également, un Forum sera ouvert dans Studium et les étudiantes et étudiants sont invités à y déposer des questions sur la matière enregistrée. Ces pistes de discussions serviront durant le cours interactif.

Les séances en mode synchrones auront lieu les lundis de 13h00 à 14h30.

Les étudiantes et étudiants seront avisés par StudiUM des changements au cours et des modifications éventuelles au programme s'il y a lieu.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

### *Outils d'évaluation*

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Présence et participation aux échanges dans le Forum et aux séances synchrones	10 %	Les dimanches (Forum) Les lundis, 13h00 à 14h30
2. Synthèses (4)	30 %	Les dimanches, 17h00
3. Travail de session	20 %	23 avril 2021
4. Examen final	40 %	26 avril 2021

## **Présentation des travaux**

---

### PARTICIPATION : 10%

- Participation aux échanges sur le Forum et présence (virtuelle) au cours et participation active et informée aux échanges lors des séances synchrones.

### SYNTHÈSES (total de 4 travaux à l'oral ou à l'écrit): 30 %

- Préparation de 4 synthèses de lecture proposée et/ou de cas tirés de l'actualité sous format enregistré (oral) ou à l'écrit.
  - o Oral : 2 minutes d'enregistrement, doit contenir 3 questions/ pistes de discussion en lien avec la matière de la séance subséquente
  - o Écrit : Une page maximum, doit contenir 3 questions / pistes de discussion en lien avec la matière de la séance subséquente
  - o Les lectures proposées seront disponibles sur Studium et les cas tirés de l'actualité seront déterminés par l'étudiante et l'étudiant, le seul critère étant que l'on puisse soulever un lien avec la matière de la séance en question.
- ➔ Les travaux devront être déposés sur Studium au plus tard dimanche avant 17h et seront discutés lors de la séance interactive du lendemain (exception pour les séances avec conférence).

### TRAVAIL DE SESSION : 20%

- Visionnement du film : Waseskun, (2016, 1h20). Disponible gratuitement sur ONF (<https://www.onf.ca/film/waseskun/>)
  - o Après avoir visionné le film, préparez un billet de blogue en soulevant une problématique au choix, qui démontre un lien avec la matière. Les consignes pour la rédaction d'un billet de blogue seront discutées en classe.
- ➔ Le travail devra être remis sur Studium, au plus tard le 23 avril 2021.

### EXAMEN FINAL : 40%

- Examen à livre ouvert sur Studium avec des questions à court et long développement couvrant la totalité de la matière (enregistrements asynchrones et séances interactives). Plus de détails à venir.

## **Barème de notation**

---

### **Grille de conversion des pourcentages**

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

### **Déroulement du cours**

---

**18 janvier, cours 1 :** L'évolution de la notion de la victime de l'acte criminel : Chapitre 1

Introduction au cours

**25 janvier, cours 2 :** Histoire de la victimologie : Chapitre 2

**1<sup>er</sup> février, cours 3 :** Les enquêtes sur la victimisation: Chapitre 3

**8 février, cours 4 :** L'impact de la victimisation: Chapitre 4

→ **Conférencier invité** : Alexis Marcoux-Rouleau, doctorant en criminologie

**15 février, cours 5 :** La victimologie théorique: Chapitre 5

**22 février, cours 6 :** Les besoins des victimes et la victimisation secondaire: Chapitre 6

→ **Conférencière invitée** : Céline Renaudet-Calvo, psychologue clinicienne

**1<sup>er</sup> au 5 mars : période d'activités libres**

**8 mars, cours 7 :** Les droits des victimes: Chapitre 7

**15 mars, cours 8 :** L'aide aux victimes: Chapitre 8

→ **Conférencière invitée** : Maude Pérusse-Roy, doctorante en criminologie

**22 mars, cours 9 :** L'indemnisation publique : Chapitre 9

**29 mars, cours 10 :** La participation des victimes au système judiciaire : Chapitre 10

**5 avril, Congé : Pâques**

**12 avril, cours 11 :** La justice réparatrice centrée sur la victime: Chapitre 11

→ **Conférencière invitée** : Isabel Gervais, Msc criminologie

**19 avril, cours 12 :** L'intégration des victimes au sein de la justice pénale : Chapitre 12

**Remise du travail de session le 23 avril 2021**

**Examen final le 26 avril 2021**

N.B. ce plan peut faire l'objet de modifications

## Lectures obligatoires et références bibliographiques

**Lecture obligatoire :** (Disponible dans la librairie Jean-Brillant)

Wemmers, J.M. (2017). *Victimologie : Une perspective canadienne*. Les Presses de l'Université de Québec.

### Références bibliographiques :

Balde, R., & Wemmers, J.-A. (2020). Perceptions of justice and victims of crimes against humanity in Guinea. *International Review of Victimology*. <https://doi.org/10.1177/0269758020929221>

Bassiouni, M. C. (2006). International Recognition of Victims' Rights. *Human Rights Law Review*, 6(2), 203-279. <https://doi.org/10.1093/hrlr/ngl009>

Bitti, G. (2011). Les victimes devant la Cour pénale internationale: Les promesses faites à Rome ont-elles été tenues? *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 2(2), 293-341. <https://doi.org/10.3917/rsc.1102.0293>

Bungardean, A., & Wemmers, J. (2017) Les femmes victimes de violence conjugale à la marge du système pénal : L'engagement 810 du Code Criminel, *Criminologie*, 50 (2), 189-202.

Charland-Finaldi, F. & Wemmers, J. (2017). Victime ou pas ? Le vécu des proches des personnes ayant commis un crime grave médiatisé, *Porte Ouverte*, 29 (2).

Cyr, K., Chamberland, C., Clément, M.E., Wemmers, J., Collin-Vézina, D., Lessard, G., Gagné, M.H., (2017). The impact of lifetime victimization and polyvictimization on adolescents: mental health symptoms and gender differences, *Violence and Victims*, 32 (1) 3-21.

ENFFADA. (2019). Réclamer notre pouvoir et notre place: Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. *Les facteurs favorisant la violence : le traumatisme intergénérationnel et multigénérationnel* (pp 461-483) <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>

Erentzen, C., Schuller, R. A., & Gardner, R. C. (2018). Model Victims of Hate: Victim Blaming in the Context of Islamophobic Hate Crime. *Journal of Interpersonal Violence*. <https://doi.org/10.1177/0886260518805097>

Laing, L. (2017). Secondary Victimization: Domestic Violence Survivors

Navigating the Family Law System. *Violence Against Women*, 23(11), 1314–1335. <https://doi.org/10.1177/1077801216659942>

Leclerc, M.-E., Delisle, C., Wemmers, J. & Brunet, A. (2017). Évaluation et traitement du stress traumatique chez les victimes d'actes criminels. Research in brief #2, Victim Justice Network/ CICC. Traduit par Joanie Godin.

Lussier, A., Wemmers, J.A. & Cyr, K. (2017). La polyvictimisation : Qu'est-ce que c'est et quels sont les impacts sur l'intervention. *Ressource et Vous, Société de criminologie du Québec*.

Lussier, A., & Wemmers, J. (2017). Intervenir sur la victimisation des femmes vivant avec une déficience intellectuelle dans le but de réduire la délinquance, *Portes ouvertes*, 29 (1), 16- 18.

Miers, D. (1989). Positivist Victimology: A Critique. *International Review of Victimology*, 1(1), 3–22. <https://doi.org/10.1177/026975808900100102>

Morissette, M., & Wemmers, J. (2016) L'influence thérapeutique de la perception de justice informationnelle et interpersonnelle sur les symptômes de stress post-traumatique des victimes de crimes, *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, 58 (1), 31-55.

Sheley, E. (2017). Victim Impact Statements and Expressive Punishment in the Age of Social Media. *Wake Forest L. Rev.*, 52, 157. <https://ssrn.com/abstract=2841034>

Van Camp, T. & Wemmers, J.-A. (2011). La justice réparatrice et les crimes graves. *Criminologie*, 44 (2), 171–198. <https://doi.org/10.7202/1005796ar>

Van Camp, T. & Wemmers, J. (2016). Victims' Reflections on the Proactive and Protective Approach to the Offer of Restorative Justice: The importance of information. *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 58 (3) 415-442.

Wemmers, J. (2014) Victimes, contrevenants et droits de la personne, *Portes ouvertes*, vol 26, no. 2, pp. 8-10.

Wemmers, J. (2017). Le jugement des victimes : Des options réparatrices pour les victimes de violence sexuelle. *Recueil de recherches sur les victimes d'actes criminels*, no 10

Wemmers, J., Manikis, M., & Sitoianu, D., (2017). Le dédommagement dans le contexte de la justice pénale. *Victims Justice Network/ CICC*. <https://crcvc.ca/wp->

<content/uploads/2018/09/Dedommagement5-1.pdf>

Wemmers, J. (2018). Reparation, Decolonization and International Law: The healing role of reparation, *Harvard International Law Journal*.  
<http://www.harvardilj.org/2018/07/discussion-do-colonists-owe-their-former-colonies-reparations/>

Wemmers, J. & Cyr, K. Chamberland, C., Clément, M.E., Lessard, G., Collin-Vézina, D., (2018) From Victimization to Criminalization: General Strain Theory and the Relationship Between Poly-Victimization and Delinquency, *Victims and Offenders*, 13 (4) 1-16.

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : [www.crim.umontreal.ca](http://www.crim.umontreal.ca)

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :  
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

### ***Captation visuelle ou sonore des cours***

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

### ***Règlement des études de premier cycle***

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :  
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

### ***Révision de l'évaluation (article 9.5)***

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :



[https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole et formulaire de demande de r%C3%A9vision de notes %C3%80 ENVOYER.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_ENVOYER.pdf)

### ***Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)***

---

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### ***Justification d'une absence (article 9.9)***

---

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme : [https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis\\_absence\\_examen\\_form.pdf](https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf)

### ***Plagiat et fraude (article 9.10)***

---

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.